

Image not found or type unknown



Faire le premier pas

Par **150120**, le **15/01/2020** à **16:16**

Bonjour,

J'aimerais me renseigner sur la procédure de divorce pour un proche. Cette personne veut divorcer de son mari qui ne fait plus aucun effort pour leur vie commune. Elle ne sait pas comment procéder pour ne pas tout perdre. Elle est mère au foyer et ne possède pas de revenus. Elle veut juste se libérer de ce fardeau.

Merci de votre compréhension, j'espère recevoir une réponse bientôt.

Par **Visiteur**, le **15/01/2020** à **17:15**

Bonjour

Je vous invite à contacter la maison départementale du droit si vous ne connaissez pas d'avocat